

L'ÉDITION SCOLAIRE AU QUÉBEC

André VANDAL

L'édition, c'est aussi l'édition scolaire et la lecture, bien souvent pour les élèves et les étudiants, essentiellement celle des manuels. Nous avons demandé à André VANDAL, éditeur à Montréal¹ de nous présenter l'édition scolaire de son pays. Surprenant... Autres cieux, autres mœurs ! Non sans humour, il nous présente toutes les contraintes d'un dirigisme pédagogique inconnu en France, contraintes qui ne diminuent en rien l'intérêt qu'il éprouve pour ce métier et l'idée qu'il se fait de son rôle d'éditeur.

Programmes d'études. Guides pédagogiques. Guides spécifiques. Stéréotypes discriminatoires. Et plus encore ! Cela vous dit quelque chose ? C'est pourtant le quotidien de tout éditeur scolaire au Québec. Voyons voir si nous pouvons éclairer vos lanternes.

Des chiffres et des faits pour commencer

L'édition scolaire au Québec représente un chiffre d'affaires de plus de 60 000 000\$ (1989-90), soit plus de 255 000 000FF. Ce chiffre d'affaires est réparti, très inégalement, entre plus d'une trentaine de maisons d'édition. Elles ont publié, en 1989-90, 280 nouveautés pour un tirage global de 1 330 406 exemplaires. A cela s'ajoutent 434 réimpressions représentant un tirage global de 2 079 575 exemplaires.

Les publications de ces sociétés s'adressent à une clientèle d'environ 1 500 000 étudiants, du niveau primaire au niveau universitaire. Le primaire (1^{ère} à 6^{ème}) représente à lui seul près de 600 000 élèves et le secondaire (secondaire I à V) plus de 400 000 élèves.

Le marché, au niveau primaire et secondaire, est solidement contrôlé par les éditeurs québécois. Ceci est la conséquence d'une action concertée du gouvernement et des milieux scolaires pour favoriser l'émergence d'une édition scolaire québécoise authentique et aider à développer une "écriture manuelliste" correspondant aux besoins socioculturels de la société québécoise.

Ce ne fut pas toujours le cas. Dans les années cinquante et soixante, ce marché était encore ouvert aux éditeurs étrangers, français surtout. La collection Beauregard-Courault de Hachette a connu une belle carrière au Québec ! Par ailleurs, les ouvrages de bibliothèques étaient souvent achetés directement en France.

Dans le but d'avoir des manuels plus adaptés au contexte et aux programmes d'études québécois, le Ministère de l'Éducation (MEQ) a imposé le choix de matériels conçus au Québec. Pour favoriser le développement d'une industrie du livre québécoise et aider à maintenir un réseau de librairies adéquat, le Ministère des Affaires Culturelles a exigé que les ouvrages de bibliothèques et, dans une moindre mesure, les manuels soient achetés chez un libraire local.

Quant aux niveaux collégial (les CEGEP, pour les Collèges d'Enseignement Général et Professionnel) et universitaire, plusieurs éditeurs Québécois se sont taillé une place enviable dans un marché qui est encore très bien occupé par les éditeurs américains surtout, ou français.

¹ La maison d'édition DOUTRE et VANDAL diffuse au Canada les productions éditoriales et informatiques de l'AFL

La filière de l'approbation : une course à obstacles

Au fil des ans, les éditeurs de manuels scolaires du Québec sont devenus des partenaires importants du processus d'implantation des programmes d'études du MEQ. Sans nier leurs objectifs commerciaux, à cause d'eux même, ils contribuent à faire connaître rapidement les changements provoqués par l'annonce de nouvelles orientations ministérielles. Le matériel qu'ils développent pour y répondre est la pierre angulaire de la réussite de l'implantation.

Cette collaboration de partenaires aux intérêts communs, mais pas toujours convergents, prend la forme d'un comité de liaison regroupant éditeurs et fonctionnaires du MEQ qui voit à assurer la circulation de l'information entre tous les intéressés. Il permet au Ministère d'obtenir le point de vue des éditeurs avant, pendant et après l'élaboration de politiques ou de règlements concernant le matériel didactique. C'est aussi le lieu où les éditeurs peuvent faire des représentations concernant les problèmes qu'ils rencontrent dans leurs relations avec le milieu scolaire. Plusieurs éditeurs s'interrogent cependant sur l'efficacité réelle de ce comité et sur sa capacité d'influencer les intentions ou les décisions des diverses instances ministérielles.

Programmes d'études

Le programme d'études est le document officiel du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) qui précise les objectifs de formation et les apprentissages que les élèves doivent normalement avoir atteints ou réalisés pour un degré donné (connaissances, habiletés, aptitudes, techniques). C'est ce dernier qui détermine les contenus d'apprentissage et la démarche pédagogique à privilégier.

C'est sa publication qui donne le signal de départ de la course contre la montre pour l'éditeur qui veut être le premier à faire paraître un matériel.

Les maisons d'éditions les plus importantes s'intéressent à tous les programmes et cherchent à offrir un matériel pour chaque discipline, du moins lorsque la clientèle le permet.

Guide pédagogique

Le guide pédagogique est une mesure de soutien du MEQ destinée à "*aider l'enseignant dans son enseignement, dans son évaluation, dans sa réflexion critique sur sa propre action éducative et dans ses tentatives d'innover lui-même en matière pédagogique.*"²

Cette publication est rédigée par une autre équipe et, par conséquent, est le résultat d'une lecture, d'une compréhension des intentions des auteurs du programme. Cela ne se fait donc pas sans que certaines divergences n'apparaissent. Comme il s'agit d'un document officiel qui sert à l'implantation du nouveau programme dans les classes, il consacre donc une interprétation du programme et de la démarche pédagogique proposée. Cette interprétation peut avoir des conséquences importantes sur le matériel didactique à développer. C'est pourquoi il est essentiel pour l'éditeur et l'auteur de la connaître afin d'éviter une lecture contradictoire.

Mais il y a les délais ! Quelquefois le guide se fait attendre. Il faut produire si on veut rencontrer les échéanciers. Alors on se lance quand même, en espérant que notre interprétation du programme sera la même que celle des auteurs du guide. Cela donne, à l'occasion, des débats houleux qui mettent du piquant dans le quotidien.

² *L'école québécoise. Énoncé de politique et plan d'actions.* Québec, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, 1979

Guide général

Le guide général est publié par la Direction du matériel didactique (MEQ) dans le but de clarifier les "exigences relatives à l'admissibilité et à l'évaluation du matériel didactique de base en vue de son approbation". Cette publication sert de cadre de référence aux maisons d'édition scolaire et aux auteurs, ainsi qu'aux évaluateurs lors de l'approbation du matériel.

Mais qu'est-ce donc qu'un "matériel didactique de base" ? En termes ministériels, voici de quoi il s'agit.

L'École québécoise. Énoncé de politique et plan d'action lançait, au début de 1979, un mouvement majeur de développement pédagogique. Le neuvième chapitre de ce document, consacré au matériel d'enseignement proposait de "redonner une place de premier plan au manuel scolaire de base" et énonçait clairement les critères d'approbation de ces manuels par le ministre.

"Un manuel scolaire, pour être approuvé, devra :

- traiter l'ensemble d'un programme pour une ou plusieurs classes déterminées et respecter les indications didactiques concernant ce programme ;
- utiliser une méthode basée sur une pédagogie appropriée faisant appel à l'engagement de l'élève, à sa réflexion et à sa créativité ;
- proposer des activités diversifiées qui mettent à contribution non seulement les connaissances théoriques de l'élève, mais aussi son application ;
- proposer des activités et des exemples qui trouvent un écho dans le vécu de l'élève et dans le milieu québécois, sans pour autant limiter les horizons de la connaissance ;
- utiliser une langue correcte, quel que soit le sujet exposé ;
- faire preuve d'un souci d'esthétique dans la mise en pages, la présentation graphique et les illustrations sans verser dans une présentation inutilement luxueuse qui engendre des coûts abusifs et des prix d'achats élevés ;
- respecter les valeurs culturelles, morales et religieuses du milieu ;
- éviter de reproduire les schémas sexistes et raciaux et assurer un équilibre dans la présentation des modèles offerts aux enfants."³

Nous reviendrons sur l'approbation plus loin dans ce texte.

Le guide général décrit donc les conditions d'admissibilité à l'approbation -4- et les critères d'évaluation quant aux contenus -8-, à la facture -2- et aux différentes valeurs et normes socioculturelles -7-. En tout, 4 conditions d'admissibilité et 17 critères d'évaluation.

Voici quelques exemples de critères.

Contenus

6. Le matériel propose des moyens qui sont de nature à faciliter la gestion de la classe.

Valeurs et normes

2. Le matériel respecte les règles relatives à l'élimination des stéréotypes discriminatoires.

4. Le matériel respecte les lois et règlements relatifs à la publicité s'adressant aux enfants.

Tout matériel didactique soumis à l'approbation doit répondre aux exigences de ce guide.

Jusque là, est-ce que ça va ? Quelques-uns d'entre vous se sentent-ils appelés par une merveilleuse vocation d'éditeur scolaire au Québec. Attendez ! Vous prendrez une décision plus tard. Ce n'est pas encore fini.

³ Le manuel scolaire au Québec

Guide spécifique

Le Guide spécifique couvre plus particulièrement les 8 critères relatifs aux contenus "spécifiques" de chaque programme d'études. Chaque critère est développé en points plus précis.

Voici un exemple à partir du critère 1. Cet exemple extrait du guide spécifique pour le programme de Formation personnelle et sociale.

1. Le matériel propose des moyens qui sont compatibles avec la démarche d'apprentissage privilégiée dans le programme d'études.

1.1 Ces moyens appliquent les principes sous-jacents à la démarche d'apprentissage et respectent les étapes de cette démarche.

1.1.1 L'approche systémique préconisée dans le programme est respectée et met en évidence l'interrelation des cinq volets dans la réalité quotidienne.

1.1.2 Les trois temps de la démarche sont présents et identifiés dans les activités suggérées : Question-problème

Exploration-Découverte Action unifiante

??? Enfin !

C'est une équipe d'évaluateurs externes formés par le MEQ qui analyse chaque matériel soumis à partir de ces guides (général et spécifique). D'autres évaluateurs du Bureau d'approbation se chargent des évaluations relatives au sexisme et au racisme, et autres.

Les évaluateurs accordent une cote pour chacun des critères (par exemple, le critère 1 : La démarche d'apprentissage) qui indique le degré de satisfaction : A, B, C ou D .

A : Très satisfaisant

B : Satisfaisant

C : Peu satisfaisant

D : Insatisfaisant

Avec un D, les carottes sont cuites.

La cote C est également peu souhaitable. En effet, les commissions scolaires et les enseignants ont tendance à éliminer les matériels ayant reçu trop de C, bien que le Ministère le trouve bien acceptable. C'est la bonne vieille histoire du verre à moitié plein.

L'éditeur est donc condamné au A ou B, sinon...

Bureau d'approbation du matériel didactique

C'est le Bureau d'approbation du matériel didactique (BAMD) qui gère toute l'opération d'évaluation, et qui informera plus tard les Commissions scolaires et les écoles en leur faisant parvenir, une fois l'an, une liste mise à jour du matériel approuvé. Cette liste fournit également les cotes obtenues pour chaque critère.

La Loi sur l'instruction publique exige que les écoles n'utilisent que du matériel de base approuvé par le MEQ. Cette loi ne s'applique cependant pas au matériel complémentaire qui, contrairement au matériel de base, ne couvre qu'une partie d'un programme, par exemple. Le matériel périssable, tels les cahiers d'exercices, sont aussi soustraits à l'approbation.

Cela signifie donc qu'un éditeur doit produire un matériel didactique sans savoir si celui-ci sera approuvé et, partant, sans savoir s'il pourra le proposer aux enseignants. Il doit donc s'appuyer sur la documentation fournie par le MEQ concernant les programmes, leur démarche, leurs contenus, etc, s'assurer que l'auteur a une bonne compréhension des attentes et des besoins découlant de la pédagogie imposée, et se fier sur la compétence de son équipe éditoriale pour prendre la décision d'investir des centaines de milliers de dollars, en espérant qu'en bout de ligne son matériel sera approuvé.

Au cours du développement du matériel, il pourra s'adresser à un Bureau de consultation du MEQ qui, à partir de questions écrites précises, émettra un avis sur les orientations envisagées, la démarche proposée ou la forme du matériel... Ce service est certes très appréciable, mais les impératifs d'un échéancier souvent trop serré ne permettent pas toujours de prendre le temps de suivre les étapes imposées. De plus, cet avis n'engage pas le MEQ quant aux résultats de l'évaluation.

Depuis 1983, le BAMD accepte cependant d'examiner pour approbation des manuels présentés sous forme de prêts-à-photographier. Cela permet d'éviter les coûts d'impression dans le cas d'un refus. C'est bien, mais 50% des coûts sont déjà encourus !

Les refus sont-ils nombreux ?

Voici deux tableaux préparés par le MEQ qui fournissent des données fort intéressantes. Bien que ces informations datent de quelques années, je ne crois pas qu'elles aient perdu leur pertinence aujourd'hui.

Tableau 1 : Analyse des verdicts du BAMD (1983-86)

	MANUELS SCOLAIRES		MATÉRIEL DIDACTIQUE COMPLÉMENTAIRE		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
REFUSÉ	51	29,1	56	44,8	107	35,7
APPROUVÉS	124	70,9	69	55,2	193	64,3
TOTAL	175	100	125	100	300	100

Tableau 2 : Motifs des refus

MOTIFS	NOMBRE	% PAR RAPPORT AU TOTAL DES REFUS
PÉDAGOGIE	101	94,4
QUALITÉ DE LA LANGUE	3	2,8
STÉRÉOTYPES DISCRIMINATOIRES	33	30,8
SYSTEME INTERNATIONAL D'UNITÉS	3	2,8

Sans qu'un matériel ne soit refusé, il arrive cependant fréquemment que le MEQ exige des modifications lors d'une prochaine édition, ou d'une réimpression. Il est alors approuvé conditionnellement. Cette approbation conditionnelle étant mentionnée dans les listes officielles expédiées aux écoles, l'éditeur part donc handicapé dans la course aux commandes.

Le processus d'évaluation prend normalement trois mois et demi. Mais il arrive qu'il y ait des retards. Pendant ce temps, le suspense dure.

Sera-ce une fille ou un garçon ?

C'est le genre de question qu'un auteur et un éditeur viennent à se poser lorsqu'ils produisent un manuel.

Pour assurer dans le matériel didactique une présence adéquate des personnes de sexe féminin, et dans des situations non-traditionnellement identifiées aux femmes, le MEQ a imposé une répartition égale des personnages de chaque sexe (+ ou - 5%). Cette approche quantitative est fréquemment l'objet de critiques car elle entraîne des situations qui finissent par ne plus rien avoir en commun avec la réalité vécue par les enfants.

La même chose pour les représentants des minorités visibles (langage "politically correct" pour parler des noirs ou des handicapés, entre autres).

Chaque manuel doit avoir son compte de noirs ou d'handicapés dans des situations non-discriminatoires. Comment représenter la mosaïque ethnique québécoise sans tomber dans le stéréotype ? Les différences ne sont pas toujours si évidentes qu'elles sautent aux yeux dans une illustration !

Les textes, surtout les textes littéraires, n'offrent pas non plus un choix de personnages qui permettent de rendre compte de la diversité culturelle québécoise. On palie quelquefois cette situation en ajoutant dans les illustrations des figurants qui représentent certaines minorités. Mais il faut éviter toute situation stéréotypée ou discriminatoire, ou qui pourrait en avoir les apparences.

Et il faut vivre également avec les hauts et les bas de la situation politique. Par exemple, il est mal vu actuellement de montrer des enfants en train de jouer aux Indiens. "Oka" où...

S'il est facile de modifier les exemples ou les textes rédigés pour le manuel (bien que, pour qu'ils soient fidèles à la réalité, cela ne soit pas toujours simple), le problème devient insoluble dès lors que l'on veut présenter aux élèves des textes littéraires.

Il faut alors user d'un subterfuge. Une question peut faire l'affaire. "*Pourquoi n'y a-t-il pas de filles dans cette histoire ?*" Ou "*Penses-tu qu'une fille, aujourd'hui, attendrait aussi longtemps que le prince vienne la chercher ?*". Mieux "*Le déroulement du récit serait-il modifié si Jean était Jeanne ?*" Hmm ! pas brillant... Mais c'est aussi souvent le cas dans les manuels !

Tous les jours, des injustices sont commises tant à l'égard des femmes que des minorités. Pour mettre fin à cette situation, une intervention auprès des jeunes est essentielle. La société québécoise, comme tant d'autres, a profondément changé au cours des dernières décennies, et il est normal que cela se reflète dans le matériel didactique. Les manuels sont des outils de changement qui peuvent contribuer à faire évoluer les mentalités, notamment à l'égard du sexisme et du racisme.

C'est cependant l'approche quantitative qui est douteuse. Il y a quelque chose de ridicule dans le fait de compter les personnages de premier plan et les personnages secondaires dans les illustrations pour s'assurer qu'il y a assez de femmes, ou de noirs, ou d'handicapés, ou de personnages à lunettes, ou de gros, ou de petits, ou d'amérindiens ou... Tout ça, bien sûr, dans des situations non-stéréotypées et non-discriminatoires. Il est tout aussi risible d'avoir à éliminer certains textes intéressants parce qu'ils modifieraient l'équilibre des personnages.

Mise en marché

La publication du rapport d'évaluation et, par la suite, de la liste du matériel approuvé déclenche, si la chance vous a souri jusque-là, l'opération mise en marché.

Cette phase s'appuie sur tous les moyens disponibles pour faire connaître l'existence du matériel aux utilisateurs : publicité, spécimens (beaucoup !), visites de représentants, ateliers d'informations donnés par l'auteur ou par un délégué de la maison d'édition. Toute cette opération a pour objectif de convaincre les enseignants de faire "le bon choix". La concurrence est vive. Plusieurs éditeurs se disputent un marché clos. Il faut donc faire flèche de tout bois.

Le processus décisionnel est cependant très lent et peut facilement prendre des mois, voire une année complète. Les conseillers pédagogiques des commissions scolaires font connaître aux enseignants les nouveaux matériels disponibles. Les enseignants vont quelquefois se donner des moyens pour l'évaluer. Une autre évaluation ! Celle-ci se fait en comités composés soit d'enseignants, soit d'enseignants et de parents.

Plusieurs mois plus tard, la commande arrive (peut-être) directement de la commission scolaire ou par l'entremise d'un libraire.

Entre le début du développement du matériel et la réception des premières commandes, il peut s'être écoulé deux ans, souvent plus.

Diantre ! Que suis-je venu faire dans cette galère ?

On peut se poser la question quand on voit toutes les embûches qui guettent un éditeur qui s'aventure dans l'édition scolaire.

Si j'y suis arrivé par accident, j'y suis pourtant resté par choix. J'aime bien le défi que représente le développement d'un matériel qui se veut une réponse concrète, pratique à un besoin créé par les réflexions de pédagogues.

Concrétiser ces idées, c'est réécrire autrement ce que certains ont énoncé sous forme de principes pédagogiques, de démarches et de contenus notionnels. C'est communiquer aux enseignants et aux enseignantes ces orientations dans un discours fonctionnel qui tient compte des contraintes d'une classe. C'est un discours à double face : le guide pédagogique pour l'enseignant et le manuel pour l'élève. Les deux sont indissociables.

Le manuel de l'élève, c'est une fenêtre sur le monde qui permet aux enfants de développer progressivement un point de vue sur un univers complexe et changeant.

Le manuel est certes un outil d'application d'un programme qui doit répondre aux exigences, nombreuses, du Ministère de l'Éducation. Mais il est aussi une oeuvre qui traduit une vision du monde tel qu'il est aujourd'hui, qu'il était hier ou qu'il pourrait être demain. Par le choix des thèmes, des textes, de l'iconographie, c'est un discours qui n'est pas neutre, qui ne doit pas être neutre.

À cet égard, je déplore le conformisme qui caractérise généralement les productions scolaires, au Québec comme en France. On y trouve un discours souvent fade qui se contente de refléter ce qu'il y a de moins dérangeant. Je crois qu'un manuel ne doit pas éviter de poser de questions qui amènent les jeunes à jeter un regard critique sur ce qui les entoure. Un texte doit déranger, soulever la poussière qui cache les idées reçues et endormies, ne serait-ce que pour leur redonner leur brillance. Une remise en question ne laisse jamais les choses dans leur état initial. Elle garde l'esprit en alerte.

Mais un manuel peut provoquer des réactions dans le milieu scolaire ou chez les parents qui ne sont pas d'accord avec son contenu. On l'a vu à plusieurs reprises. Et ça "Y faut pas !".

Selon les représentants du MEQ, il faut essayer d'harmoniser les valeurs de la société et de l'éducation. Mais jusqu'où doit aller l'harmonisation ?

Un manuel, c'est aussi une ouverture sur une autre réalité que la sienne. C'est un moyen, pas seul certes, mais un moyen efficace dans un contexte privilégié (l'école, lieu de réflexion ?) de découvrir les limites de ce qui nous entoure, de prendre conscience de la diversité des cultures, des coutumes, des modes.

En créant un manuel scolaire, je prétends (ai-je raison ?) aider à former des humains plus conscients de ce qu'ils sont, plus capables d'esprit critique et plus respectueux de l'opinion des autres.

Je suis incapable de croire qu'un écrit puisse être lu sans laisser une trace.

"Le jour où les quelque vingt-six signes de l'alphabet ont cessé d'être des traits incompréhensibles, pas

même beaux, alignés sur fond blanc, arbitrairement groupés, et dont chacun désormais constitue une porte d'entrée, donne sur d'autres siècles, d'autres pays, des multitudes d'êtres plus nombreux que nous n'en rencontrerons jamais dans la vie, parfois une idée qui changera les nôtres, une notion qui nous rendra un peu plus meilleur, ou du moins un peu moins ignorants qu'hier".⁴

Mon regard tombe sur l'éditorial du journal d'aujourd'hui :
"Écoles : la cage aux fauves". Et je me souviens d'un article d'hier (ou était-ce le jour précédent ?) qui s'intitulait : "Les professeurs au bord de la crise de nerfs" ... Hmm !

Mais... enfin..., j'aime bien Sisyphe et son rocher.

André VANDAL

⁴ *Quoi ? l'Éternité ?* Marguerite YOURCENAR. Gallimard 1988